

MÉTIS ET/OU AFRO-MÉTIS : QUI PENSEZ-VOUS ÊTRE ?

Le 4^e poète officiel de Toronto et le 7^e poète officiel du Parlement (canadien), GEORGE ELLIOTT CLARKE, est également professeur E.J. Pratt de littérature canadienne à l'université de Toronto. Reconnu pour sa poésie et son étude pionnière de la littérature afro-canadienne, Clarke est un Afro-Métis de lignées cherokee (matrilignage) et mi'kmaq (patrilignage), il est un membre de la Eastern Woodland Métis Nation Nova Scotia (qu'un gouvernement l'approuve ou non).

Oui, le titre de mon essai taquin est un riff sur le refrain du grand succès de la chanteuse de Soul Jean Knight, *Mr. Big Stuff* (1971) – *Who do you think you are!* Cependant, le sujet abordé dans cet essai mérite notre étude la plus réfléchie et la plus respectueuse d'un puzzle racialisé qui porte sur la nomenclature et l'identité nationale : La rubrique *Métis* peut-elle englober le néologisme *Afro-Métis*¹ ? Ou bien les termes sont-ils des polarités, de sorte que l' Afro-Métis est un arriviste parasite sur l'hôte assiégé qu'est le Métis ?

La principale pierre d'achoppement à la résolution de la précédente interrogation est, de toute évidence, cette conjonction *Afro* (Africain/Noir) et *Métis*, un mot qui, dans la bureaucratie et la jurisprudence canadiennes, est interprété comme désignant les personnes descendant de « commerçants de fourrure français et écossais qui ont épousé des femmes autochtones... (Nation Métis). » Apparemment, l'ethnicité européenne et la *race* autochtone² sont les conditions préalables à la formation de nations métisses (du moins au Canada), ainsi qu'un lien historique avec le commerce des fourrures dans un territoire géopolitique défini :

Des communautés métisses distinctes se sont développées le long des routes de la traite des fourrures. Cette patrie de la nation métisse comprend les trois provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta), ainsi que certaines parties de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et du nord des États-Unis. (*Nation Métis*)

Il manque aux leçons d'histoire et de géographie étatiques (et maquillées)³ des faits complexes, comme la reconnaissance que le commerce de la fourrure n'était pas la seule occupation qui a mis les Européens impérialistes (et/ou à la recherche de profit et/ou réfugiés) en contact avec des *autres* racialisés. Il y avait aussi l'esclavage, et l'*industrie* de la Nouvelle-France a fait en sorte que les Autochtones et les Africains⁴ ont donné naissance (merci, fornicateurs caucasiens) à des *Métis* et/ou à des *Mulâtres*. Adhérer aux histoires et aux généalogies vénérées des Métis, c'est rejeter les revendications d'un tel statut de la progéniture d'un fermier acadien ou d'un marchand d'esclaves de Montréal, par exemple, qui a fécondé des partenaires indigènes. Selon la définition de la classe dirigeante

1 Wendell Nii Laryea Adjetej.

2 Pour paraphraser la professeure Ann duCille, les Français doivent être si puissants qu'une goutte de leur sperme blanc rend une femme *rouge* blanche et ses bébés bruns. Cf. duCille (303-304).

3 Quoi ? Il n'y a eu aucun cas de polygamie, de polyandrie, de cohabitation en union libre, ni d'agression sexuelle ? Les Métis sont-ils uniquement issus d'une union légalement sanctionnée ? Incroyable !

4 L'historien Robin Winks nous dit que les Français coloniaux ont asservi les peuples indigènes et africains et ont eu des rapports intimes avec les deux : « Les colons français étaient particulièrement attirés par les femmes indiennes, et 75,9 % de tous les enfants panis étaient des bâtards, alors que seulement 32,1 % des enfants noirs étaient nés hors mariage » (11). Il reconnaît que « le sang indien et noir a été mélangé avec du sang canadien français » (11).

citée plus haut, ni le père acadien ni le père montréalais ne peuvent accroître la nation métisse, même si les enfants sont, par définition, métis, c'est-à-dire *croisés* ou *métissés*. Combien ce préjugé (préjugement) est typiquement canadien ! Utiliser le métier (lié à la classe) ainsi que la région et la race/l'ethnicité dans le but d'accorder l'identité métisse uniquement aux personnes d'origine européenne et autochtone, exerçant une seule activité économique, et occupant un seul territoire géographique (en prétendant, comme par magie, qu'il n'y avait pas de commerce de fourrures au Québec, et ce malgré les coureurs du bois- ni au Canada atlantique, où les peaux de castors valaient très cher). Nuances de la *Mosaïque verticale* de John Porter (1965), qui insiste sur le fait que la stratification des classes au Canada est fondée sur la race, l'ethnicité et l'occupation, ainsi que sur le territoire⁵. Pourtant, le terme métis – comme la plupart des mots – est protéiforme, et donc insensible aux contraintes judiciaires ou législatives, et est aussi prodigue que l'étaient les ancêtres des premiers métis (et des Mulâtres). La question fondamentale ? Il semble impossible de protéger les droits d'auteur d'un peuple ou de breveter sa nomenclature...

Bien que cette définition officielle canadienne des Métis existe – bien que le mot initial à majuscule désigne des personnes dont l'ascendance est aussi *rouge* et *blanche* que le drapeau canadien, et qui habitent le *Nord-Ouest* (du Manitoba à la Colombie-Britannique, avec l'Ontario en complément provisoire) – le mot lui-même – tout comme le mot mulâtre – trouve son origine dans l'impérialisme français, et son usage actuel englobe donc tout l'Empire français. Ainsi, on rencontre aussi bien les *Métis du Sénégal* (Jones) que les *Métis du Vietnam* (Firpo). Partout où des *queues* françaises (pour ainsi dire) ont pénétré, inséminé et fécondé des *Natifs* (d'Afrique, d'Amérique et d'Asie) et/ou des *Noirs*, les naissances vivantes qui en résultent sont classées comme des mulâtres et des

quadrons, des métis ou des métifs et des octorons, et ainsi de suite, pour répondre à une échelle sophistiquée de catégorisation (et de stratification) raciale, en vigueur en Louisiane ainsi qu'à Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti), et – d'après moi – en Nouvelle-France (Québec) – étant donné ses populations d'esclaves autochtones et africaines. En témoigne un tableau produit par Frederick Law Olmstead, qui montre comment « les Français du Sud [des États-Unis] classifient les personnes de couleur, selon la prépondérance plus ou moins grande du sang noir... ». (Reuter 12), y compris les catégories *Metif*⁶ (désignant la progéniture *blanche et quadron*) et *Meamelouc* (désignant la progéniture *blanche et métif*) (Reuter 12). Ainsi, pour les Français, les métis désignaient parfois des personnes ayant un certain héritage noir/africain/négro/*black*, et non pas seulement celles qui étaient de souche indigène et européenne.

Cependant, certains Canadiens *noirs* méritent peut-être l'étiquette de *Métis* autant (ou plus) que les partisans d'une identité uniquement eurocentrique (et donc fortement ancrée dans le Caucase). D'une part, il y avait des commerçants de fourrure noirs dans la colonie du Québec ainsi que dans le *Nord-Ouest* et eux aussi ont embrassé des amants indigènes qui sont devenus des mères. Gardez à l'esprit la sagacité résonnante du critique de cinéma Michael Sicinski : « Tout espace... est hybride dès le départ » (28). Ainsi, l'histoire de Black Montréal de Frank Mackey atteste que le commerce de la fourrure était « l'un des principaux canaux par lesquels les Noirs atteignaient la ville ou la quittaient, comme le montrent les nombreuses références dans ce livre aux Noirs appartenant aux commerçants de fourrure ou à ceux qui en faisaient le trafic » (197)⁷. Mackey fournit également les biographies de quatre commerçants de fourrure noirs, les frères Étienne et Pierre Bonga, et les fils de ce dernier, George et Stephen (198-201)⁸ ; les frères Bonga de la première génération ont voyagé

5 Dans leur avant-propos de l'édition du 50^e anniversaire de l'étude classique de Porter, publiée en 2015, Wallace Clement et Rick Helmes-Hayes expliquent que la mosaïque stratifiée de Porter repose sur des individus et des peuples possédant des attributs *patrimoniaux* de valeur variable, notamment « la race, l'ethnicité, le statut d'immigrant, la langue, la région et la religion » (x).

6 Métif et Métisse sont les mêmes mots, bien que, comme le souligne un site web culturel de Louisiane, la différence d'orthographe soit « due au S colonial à l'intérieur et à la fin des mots qui ressemble à un F minuscule, également similaire au ß allemand mais avec une tige plus longue... ». (Louisiane...). Le même site Web de la Louisiane affirme que la population de la « période française (1685-1764) » comprenait des Africains, des Autochtones, plus « des Québécois [sic], des commerçants de fourrures (*pelletiers* en français) et des officiers militaires, des fonctionnaires militaires de France, une poignée de femmes (comme épouses de ces Québécois et officiers français) de France et du Québec... ». (Louisiane...). L'une des raisons pour lesquelles les cartes de mélange racial circulaient dans l'Empire français était que ses commerçants de fourrure, ses soldats et ses rares épouses blanches (plus les autres femmes pressées de servir *comme épouses*) continuaient à produire des personnes de diverses teintes et *tribus* et de statut *libre* ou *esclave*. Il est certain que des soldats et des commerçants français (également des négriers) ont parcouru le territoire français d'Amérique du Nord, engendrant des Métis *noirs* (les Octorons) ainsi que des Métis *rouges*, parfois en Nouvelle-France, parfois en Nouvelle-Orléans, parfois dans le Nord-Ouest (également une topographie haïtienne, pas seulement canadienne), et parfois même en Nouvelle-Écosse. En somme, le terme *métis* est trop instable – sur le plan racial et géographique – pour être monopolisé par un groupe de Canadiens basés dans les Prairies ou en Colombie-Britannique (l'Ontario ayant autorisé une présence nominale).

7 Notez ici l'effondrement de la traite des fourrures au profit de la traite des esclaves.

8 Leurs photos apparaissent dans le texte (Mackey 200 & 201).

de Montréal au Nord-Ouest de l'Ontario, puis au Manitoba. Pierre Bonga a eu quatre enfants « par une femme du territoire indien » (Mackey 198), et une image de lui en canoë a servi à inspirer la collection expérimentale du poète afro-métis Troy Burle Bailey, *The Pierre Bonga Loops* (2010). Il est clair que la seule chose qui empêche Pierre Bonga et ses collègues d'être considérés comme des Métis de sang pur (pour ainsi dire) est son manque d'ancêtre européen. Pour sa part, Colin A. Thomson relate les exploits du *Nègre Dan Williams* de l'Alberta, dont la femme était la fille du chef de la Beaver (Nation) (61-69); Henry Mills de l'Alberta (dont le nom pied-noir était *Six-apekwan* ou *Black White Man* [71]), a épousé une femme pied-noir (71); leur fils, David, a reçu une *nom indien* – Scabby Bull (71) – et a été récompensé avec une *mariée de sang*, Poosa (71). Thomson le surnomme un *pionnier indien noir* (72). Thomson présente également le criminel Jesse Williams, dont la femme était une *Indienne de Sarcee connue uniquement sous le nom de Religious*. (73). Dans son histoire des Noirs en Colombie-Britannique, Crawford Kilian rapporte que les deux compagnies de commerce de la fourrure qui se faisaient concurrence pour les fourrures des Indiens piégés en Colombie-Britannique (à savoir la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest) étaient « daltoniennes et avaient souvent employé des Noirs, des Indiens et des Métis (*sic*) d'ascendance française et indienne » (30)⁹. Kilian nous informe également que le gouverneur de la Colombie britannique James Douglas (qui avait invité des Afro-Américains à s'installer sur le territoire) était lui-même d'origine métisse, un commerçant de fourrures accompli (notez ce fait), et qu'il a ensuite épousé « la fille métisse du Chief Factor » (31); elle était en fait en partie crie et en partie écossaise, et le couple a eu au moins sept enfants (« Résumé »). Les enfants Douglas – un mélange d'Africains, d'Européens et d'Autochtones – étaient donc, je dis bien « Afro-Métis ». Le 6

novembre 2019, Postes Canada a émis un timbre pour commémorer le 150^e anniversaire de la Résistance de la Rivière Rouge (je préfère *Rébellio*), de 1869-70, une demande de reconnaissance des droits des Métis qui a conduit à la fondation du Manitoba comme première province occidentale à entrer dans la Confédération¹⁰. Le timbre présente une photographie du *gouvernement provisoire* de Louis Riel, inspiré par les Métis, dont les membres comprenaient Pierre Poitras, apparemment noir, mais né d'une *Canadienne*¹¹ et d'une *Métisse*; Poitras lui-même épousa plus tard une Indienne (*Pierre Poitras* 38). Il a été le député de Baie Sainte-Paul et de Prairie du Cheval Blanc à l'Assemblée législative d'Assiniboia et, à ce titre, a appuyé la motion qui a accepté les termes de la Confédération permettant au Manitoba de rejoindre le Dominion du Canada en 1870 (*Pierre Poitras* 40). Ainsi, un des Pères de la Confédération a pu être, en réalité, *Afro-Métis*.

Étant donné la longue histoire de métissage entre les Autochtones, les Africains, et Européens, non seulement dans le commerce des fourrures, mais aussi dans le nord-ouest du Canada, il est peu pratique de persister à définir le mot *Métis*¹² comme excluant toute personne ou peuple d'origine noire/africaine/négro. Ceci, peu importe si les gouvernements reconnaissent ou non les *Afro-Métis* comme un peuple métis additionnel, distinct ou séparé. Bien qu'il existe une nation métisse reconnue, avec sa ou ses langues particulières, son influence territoriale historique et/ou son administration, ainsi qu'une fière histoire d'alliance avec les peuples autochtones et de rejet de l'ingérence tyrannique des gouvernements colons dans leurs communautés et leur culture, rien de tout cela n'exclut l'existence simultanée d'autres nations métisses. L'aspect le plus triste de l'effort actuel de certains législateurs et, en fait, d'alliés métis plus ou moins *blancs*¹³, pour empêcher d'autres Canadiens – blancs et noirs et de

9 Seule l'intelligence la plus limitée ou la plus raciste pourrait imaginer qu'aucun de ces trois acteurs n'ait jamais courtisé et marié ou simplement fécondé une ou plusieurs femmes de l'une (ou des deux) autres communautés de commerçants de fourrure.

10 www.canadapost.ca/web/fr/blogs/collecting/details.page?article=2019/11/06/red_river_resistance&catttype=collecting&cat=stamps

11 Le père de Poitras travaillait comme engagé (*Pierre Poitras* 38), « un homme employé à faire du canoë dans le commerce de la fourrure en tant que serviteur sous contrat » (*Engagé*). Étant donné l'emploi fréquent de noirs à ce titre (rappelez-vous les hommes Bonga), cela pourrait être l'origine de la *noirceur* non timide de Poitras fils.

12 Dans leur monographie, *A History of the Legislative Assembly of Assiniboia*, les auteurs Norma Hall, Clifford P. Hall et Erin Verrier, pour décrire les colons d'origine mixte dans le Manitoba de l'époque de la Confédération, concluent : « Comme Métis est un nom d'honneur pour les personnes qui choisissent de s'identifier à cet aspect de leur patrimoine – qu'elles parlent français, anglais ou une langue autochtone – il servira [pour nous] de terme universel pour les personnes d'origine mixte, indigène et non nord-américaine » (3). Cette interprétation n'exclut pas que l'(les) Afrique(s) puisse(nt) représenter un *héritage non nord-américain*.

13 Laissez à Margaret Atwood le soin d'insister sur un point qui ne devrait pas être controversé : « beaucoup d'autochtones sont plus blancs, génétiquement, qu'ils ne sont indigènes » (37). Oui, sa science est douteuse, car la culture ne dépend pas des gènes, hein, mais de la socialisation. Pourtant, il est un peu étrange que des métis qui ont l'air blancs cherchent à interdire l'utilisation du terme *Métis* par des métis qui ont l'air noirs. Notez que Dorothy Mills-Proctor affirme que « de nombreux Rouge-Noirs sont quantitativement plus indiens que noirs, [mais] en raison de leurs caractéristiques africaines, il leur est difficile de prétendre... à du sang indien » (108). L'historien Wendell Nii Laryea Adjetey rapporte que « les indigènes qui ont une part de blanc ou de passeur ne sont pas considérés comme de mauvais acteurs blancs ou des *colons* [même lorsqu'ils] sont impliqués dans une controverse » (108). Ils conservent néanmoins leur *indigénité* (Adjetey). Cependant, « une politique de deux poids deux mesures, fondée sur le privilège des blancs, révèle un mépris particulier pour les autochtones noirs (ou *Afro-Métis*) qui sont considérés comme illégitimes ou comme des colons » (Adjetey, c'est lui qui souligne). Il semble que le racisme de la suprématie blanche efface l'existence d'une cohorte d'*Afro-Métis* au sein de l'identification eurocentrique des Métis. Ainsi, certains Métis qui ont l'air blancs, en regardant les Métis qui ont l'air noirs, voient rouge (jeu de mots)...

l'Est (Québécois et Canadiens de l'Atlantique) – d'affirmer leur propre indigénéité longtemps réprimée (c'est-à-dire le fait qu'ils oublient l'histoire des efforts des gouvernements coloniaux visant à déterminer, selon la formulation de Margaret Atwood, « Même si tous les Indiens sont indiens, certains Indiens sont-ils plus indiens que d'autres ? » (37)¹⁴. La manipulation raciste et sexiste des réponses (au pluriel) à cette question devrait en soi faire réfléchir les Métis légitimés par l'État qui estiment que les mêmes régimes de colonisation qui ont opprimé leurs ancêtres devraient être autorisés à administrer, une fois encore, la détermination d'un statut qui a été et est décidé par (prions, consensuel) des unions sexuelles entre le peuple, la classe ouvrière, les opprimés (y compris les Canadiens noirs racialisés). En d'autres termes, ce ne sont pas les gouvernements qui créent les *nations*, mais plutôt les peuples qui se désignent et se nomment eux-mêmes, en assumant la nomenclature qui a le meilleur sens pour eux, leurs cultures et leurs histoires.

Pour preuve, lisez Bailey, mais aussi Ricky Atkinson, Dorothy Proctor-Mills, et autres, les prophètes de la nation afro-métisse. Considérez donc cet essai comme un simple préambule théorique à la conclusion décisive : « l'élaboration d'un syllabus afro-métis : une lecture préalable... » Débats à venir prochainement !

REFERENCES

Adjetey, Wendell Nii Laryea. « Manufactured controversy harms relations between Black and Indigenous people. » *The Toronto Star*. January 21, 2020. Electronic. Consulté le 10 mai 2020.

www.thestar.com/opinion/contributors/2020/01/21/manufactured-controversy-harms-relations-between-black-and-indigenous-people.html

Atkinson, Richard, with Joe Fiorito. *The Life Crimes and Hard Times of Ricky Atkinson, Leader of the Dirty Tricks Gang: A True Story*. Toronto: Exile Editions, 2017. Print.

Atwood, Margaret. *Strange Things: The Malevolent North in Canadian Literature*. Toronto: Oxford University Press, 1995. Print.

Bailey, Troy Burle. *The Pierre Bonga Loops*. Burnaby (BC): Commadore Books, 2010. Print.

Bundale, Brett. The controversial rise of the eastern Metis: Where were these people all this time? *CBC News*. May 27, 2018. Electronic. Consulté le 17 mai 2010.

www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/the-controversial-rise-of-the-eastern-metis-where-were-these-people-all-this-time-1.4680105

Clement, Wallace, and Rick Helmes-Hayes. Foreword. *The Vertical Mosaic: An Analysis of Social Class and Power in Canada*. By John Porter. 1965. 50th Anniversary Edition. Toronto: University of Toronto Press, 2015. vii-xvi. Print.

duCille, Ann. The Unbearable Darkness of Being: 'Fresh' Thoughts on Race, Sex, and the Simpsons. *Birth of a Nation'hood: Gaze, Script, and Spectacle in the O.J. Simpson Case*. Eds. Toni Morrison and Claudia Brodsky Latour. New York: Pantheon Books, 1997. 293-338. Print.

« Engagé. » Wikipedia. Electronic. Consulté le 10 mai 2020. <https://en.wikipedia.org/wiki/Engag%C3%A9>

Firpo, Christina. *Métis of Vietnam: An Historical Perspective on Mixed-Race Children from the French Colonial period*. *Mixed Race in Asia: Past, Present, and Future*. Eds. Zarine L. Rocha and Farida Fozdar. New York: Routledge, 2017. Print.

Forrest, Maura. Ottawa signs first self-government agreements with Metis Nation in Ontario, Alberta, Saskatchewan. *The National Post*. June 27, 2019. Electronic. Consulté le 10 mai 2020. nationalpost.com/news/politics/ottawa-signs-self-government-agreements-with-metis-nation-in-ontario-alberta-saskatchewan

Hall, Norma, with Clifford P. Hall, and Erin Verrier. A History of the Legislative Assembly of Assiniboia / Le Conseil du Gouvernement Provisoire. Winnipeg: Indian and Northern Affairs Canada, Manitoba Métis Federation Inc., and Government of Manitoba, [n.d.] Print.

Jones, Hilary. *The Métis of Senegal: Urban Life and Politics in French West Africa*. Bloomington: Indiana University Press, 2013. Print.

Kilian, Crawford. *Go Do Some Great Thing: The Black Pioneers of*

14 Soyez témoins du spectacle honteux de la ministre des relations entre la Couronne et les autochtones, Carolyn Bennett, qui, en juin 2019, alors qu'elle célébrait la signature d'accords d'autonomie gouvernementale autorisés par le gouvernement fédéral avec les branches de la nation métisse en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan, a déploré « les groupes dits métis qui ont surgi au Québec et dans le Canada atlantique pour réclamer des droits ancestraux de chasse et de pêche, laissant entendre qu'ils ne sont pas qualifiés de Métis » (Forrest). Elle a suscité les acclamations et les applaudissements des Métis officiels lorsqu'elle a déclaré : « Je pense que les gens qui distribuent des cartes de Métis à des personnes qui ne sont pas des Métis sont très préoccupés » (Forrest). Bennett a affirmé que « les recherches montrent que les gens ne comprennent pas bien ce que sont les Métis de la capitale », soulignant que le fait de revendiquer un ancêtre indigène ne suffit pas à prouver l'héritage métis (Forrest). Ainsi, une fois de plus, un gouvernement – un peu comme l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid – affirme qu'il peut apposer – ou nier – une identité culturelle et/ou raciale. Mais la dernière phrase de Bennett nie ses efforts pour exciser les « soi-disant Métis de l'Est » (Forrest) : « C'est pourquoi... les nations détermineront qui sont leurs membres » (Forrest). Précisément ! Les nations – au pluriel – décideront qui est ou sont les Métis, et non le(s) gouvernement(s).

British Columbia. Vancouver (BC): Douglas & McIntyre, 1978. Print.

Knight, Jean. Mr. Big Stuff, Stax Records. 1971. TTV-rus 1138. Musical Recording. Louisiana Historic & Cultural Vistas. Electronic. Consulté le 8 mai 2020. <http://www.mylhcv.com/louisiana-myths-theocto-roon/>

Mackey, Frank. *Done with Slavery: The Black Fact in Montreal, 1760-1840*. Montreal-Kingston: McGill-Queen's University Press, 2010. Print.

Métis Nation. Library and Archives Canada. Electronic. Consulté le 8 mai 2020. <https://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/aboriginal-heritage/metis/Pages/introduction.aspx>

Mills-Proctor, Dorothy. *Born Again Indian: A Story of Self-Discovery of a Red-Black Woman and Her People*. Kola. 2010. 22 (1): 44-137. Print.

Olmsted, Frederic Law. *A Journey in the Seaboard Slave States: with Remarks on Their Economy*. New York: Dix & Edwards, 1856. Print.

Pierre Poitras. Compilation of Biographies: Members of the Legislative Assembly of Assiniboia. Government of Manitoba. 38-40. Electronic. Consulté le 9 mai 2020. www.gov.mb.ca/inr/major-initiatives/pubs/laa%20biographies.pdf

Porter, John. *The Vertical Mosaic: An Analysis of Social Class and Power in Canada*. Toronto: University of Toronto Press, 1965. Print.

Reuter, Edward Byron. *The Mulatto in the United States: Including a Study of the Role of Mixed-Blood Races Throughout the World*. 1918. Rpt. New York: Haskell House Publishers, 1969. Print.

Sicinski, Michael. *Garden Against the Machine: Ja'Tovia Gary's The Giverny Document*. *Cinema Scope*. 81 (April 2020): 27-29. Print.

Stamp marks 150th Anniversary of the historic Red River Resistance: Asserting Métis rights led to negotiations that made Manitoba a province. www.canadapost.ca. November 6, 2019. Electronic. Consulté le 9 mai 2020.

www.canadapost.ca/cpc/en/our-company/news-and-media/corporate-news/news-release-detail.page?article=2019/11/06/red_river_resistance&cattype=announcements&cat=newsreleases

Summary. Electronic. Consulté le 22 mai 2020. www.torontopubliclibrary.ca/detail.jsp?Entt=RDM1940381&R=1940381

Thomson, Colin A. *Blacks in Deep Snow: Black Pioneers in Canada*. Don Mills (ON): J. M. Dent & Sons, 1979. Print.

Winks, Robin W. *The Blacks in Canada: A History*. 1971. 2nd Edition. Montreal-Kingston: McGill-Queen's University Press, 1997. Print.